+ AGENDA DES TROIS-CHÊNE

Le Chênois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Mai 2023 • n°3

Les Trois-Chêne, résolument tournés vers l'avenir

COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Sommaire

POINTS FORTS 3
POINTS COMMUNS 5
INFORMATIONS OFFICIELLES
CHÊNE-BOUGERIES 6
CHÊNE-BOURG 7
THÔNEX 8
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ 9
AFFAIRES SOCIALES 10-11
CIRCULATION / AMÉNAGEMENT 12-13
SÉCURITÉ 14-15
CULTURE 16
SPORTS 17
REPORTAGES 18-19

Signification du système de couleurs

= Chêne-Bougeries = Chêne-Bourg = Thônex

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne – N° 3

Editrice responsable: Marina Ardizzone-Cabitza **Rédaction:** Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Françoise Allaman (assistante de direction): redaction@lechenois.ch – T. 022 349 24 81 **Ont collaboré à ce numéro:** Mateus Carvalho, Elise Gressot, Olivier Petitjean, Maelle Rigotti et Kelly Scherrer **Publicité:** pub@lechenois.ch **Adresse postale:** Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg **Mise en pages:** Siska Audeoud, Hadès graphisme **Impression:** Atar Roto Presse SA **Distribution:** Direct Mail Company **Prochaine parution:** Journal + L'Extra: 7-9 juin

myclimate neutral Imprimé mycliMate.org/01-23-844733

Le Chênois, un journal engagé dans la protection de l'environnement
Certification *myclimate* (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de l'entrepôt de la Praille aux foyers chênois.

Photo de couverture: ©Kaarina Lorenzini

PUBLICITÉ

Aide exceptionnelle de 600 francs

La Commune de Chêne-Bougeries apporte son soutien à la population. Découvrez les critères d'éligibilité et la procédure à suivre pour en bénéficier.

Dans un contexte économique incertain, les autorités communales aident financièrement les habitants de Chêne-Bougeries par l'octroi d'une aide exceptionnelle d'un montant de 600 francs. Toutes les personnes remplissant les critères d'attribution peuvent en faire la demande.

Quels sont ces critères ?

• Être suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C • Être domicilié à Chêne-Bougeries depuis au moins le 31 décembre 2022, selon les informations officielles de l'Office cantonal de la population et des migrations • Avoir atteint la majorité au 31 décembre 2022.

Vous remplissez ces critères ?

Votre demande se fait alors exclusivement en ligne via le formulaire dédié, accessible en scannant le QRcode ci-contre. Il vous sera demandé de justifier votre identité (carte d'identité, passeport ou permis B, C) et de transmettre votre IBAN pour le versement (photo de la carte bancaire, extrait de relevé).
Attention, toutes les demandes sont à soumettre avant le 31 mai 2023.

Chêne Bougeries

+ d'informations

Mairie de Chêne-Bougeries
T. 022 869 17 17 - chene-bougeries.ch

Fête du Printemps

Cette année, la Fête du Printemps aura lieu le **31 mai** et accueillera l'association ProSpecieRara pour une dégustation d'artichauts violets de Plainpalais, une variété ancienne dont l'association assure la culture dans la commune de Chêne-Bourg. Venez fêter le printemps sur la place Favre, profitez de produits frais à déguster sur place, de musique et d'animations variées pour petits et grands, offertes par la commune, Le Spot et la ludothèque Les Diablotins !

"Thônex se bouge" de retour à Marcelly

Pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique ainsi que la richesse de l'offre sportive de la région, la Ville de Thônex organise la 6e édition de "Thônex se bouge", **le vendredi 12 mai**. Cet événement, destiné à tous les élèves scolarisés dans les cinq écoles thônésiennes, permettra à la quinzaine de clubs présents de faire découvrir leurs activités et de proposer aux enfants des démonstrations et animations pour s'initier à de nouvelles activités.
De 16h30 à 19h, les enfants pourront déambuler dans le complexe scolaire de l'école Marcelly et découvrir les joies de l'escrime, du handball, de la gymnastique, du football et de bien d'autres sports.

©Ville de Thônex

L'immobilier proche de vous

Votre contact privilégié et de proximité
Céline Bosso – 076 769 59 02

Acheter . Vendre . Louer . Gérer Swixim

Ecole Natation de Thônex

- A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- Natation dès 4 ans
- Aquagym et aquabike
- Mermaiding Nouveau!

Pensez à réserver au:
T.022 349 04 22
secretariat@ecolenatationthonex.ch www.ecolenatationthonex.ch

AMBROSIO S.A.
CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES
DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU
2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch
Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

VISION
CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE
Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg
+41 (0)22 860 80 60
www.centrevision.ch

Jardin d'enfants et garderie de Chêne-Bourg
Rue de Peillonnex 37
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349.25.68
leptiteden25@gmail.com

Accueil des enfants de 2 à 4 ans, 4 x ½ journée (sans repas de midi, ni sieste)

Le Jardin d'enfants-garderie Le P'tit Eden a ouvert ses inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024.

Vous pouvez nous envoyer un e-mail (leptiteden25@gmail.com) et nous vous ferons parvenir les documents nécessaires à l'inscription. Nous répondons également avec plaisir à toutes vos questions au T. 022 349 25 68 (lun, mar, jeu, ven).

Educatrice responsable : Séverine CHAVAZ

Groupes d'enfants :
Tous les groupes sont constitués d'enfants âgés de 2 à 4 ans.

Horaires :
Le matin : de 8h à 11h50
(accueil : 8h - 8h45 – départ : 11h15 - 11h50)
L'après-midi : de 13h30 à 16h50
(accueil : 13h30 - 14h30 – départ : 16h15 - 16h50)

Extension
Nous préparons une extension du jardin d'enfants dès la rentrée scolaire fin août 2023 avec un doublement de notre capacité d'accueil (sous réserve de l'autorisation du SASAJ).

Le Chênois
JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Vous remercie de soutenir ses annonceurs !

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Daim – cuir – fourrures
- Tapis
- Retouches

TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch

Fête des voisins 2023

La Fête des voisins, une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité dans votre immeuble et votre quartier. Cette année, la fête des voisins se déroulera le **vendredi 2 juin**.

Comment participer ?
Pour réserver votre matériel (tables et bancs), il vous suffit de :

- Appeler la mairie au T. 022 869 17 17.
- Remplir le formulaire en ligne sur le site et le retourner dûment rempli à la mairie ou appeler directement la **réception**.
- Appeler le service location de matériel au T. 022 869 39 00 (le matin uniquement) jusqu'au 26 mai.

La quantité demandée n'est pas garantie. Nous rappelons que la Fête des voisins n'est pas une fête de quartier. Toute demande de fermeture de routes sera refusée.

Permanence juridique 2023 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitantes et habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis :
• 4, 11, 25 mai • 1er, 8, 15, 22 juin • 6, 20 juillet
• 10, 24 août • 14, 21, 28 septembre
• 5, 12, 19 octobre • 2, 9, 16, 23, 30 novembre
• 7, 14, 21 décembre

Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h. Tarif de la consultation : CHF 25.–,à régler **directement à la mairie lors de la réservation.** Plus de renseignements au 022 869 41 10.

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

- **Devant la salle communale J.-J. Gautier**
  Plusieurs mercredis par mois de 15h à 18h
  Prochaines dates :
  17 et 31 mai, 14 et 28 juin.
- **Place Favre**
  Tous les mardis de 15h à 18h, sauf les 18 et 25 juillet, 1er et 8 août et 26 décembre (jours fériés et de fermetures annuelles)
- **Place de Graveson**
  Tous les vendredis de 14h à 17h, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle

Plus de renseignements :
T. 022 418 92 70, ou : http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/

Médaille pour chien

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle (médaille) dès le 1er avril de l'année en cours.
La marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Pour les nouveaux propriétaires, l'acquisition de cette médaille peut se faire en cours d'année. Par la suite, le renouvellement devra se faire annuellement au plus tard le 31 mars.

Le chien doit également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

La marque de contrôle doit être acquise auprès de sa commune de domicile, en présentant obligatoirement les documents suivants :

- attestation de responsabilité civile valide ;
- carnet de vaccination avec vaccination contre la rage valide ;
- preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données AMICUS.

Chenilles processionnaires – destruction des nids

Si votre propriété abrite des chênes ou des pins, ces derniers peuvent contenir des chenilles processionnaires ! Larves d'un papillon de nuit, les chenilles processionnaires éclosent de leurs œufs de mars à la fin mai. Les poils de la chenille processionnaire sont urticants. En cas de contact avec la peau, on assiste à des éruptions douloureuses avec démangeaisons. Les chenilles processionnaires peuvent créer des troubles particulièrement sévères aux enfants et aux personnes asthmatiques, ainsi que chez les chiens et les chats, nécessitant une intervention médicale. Les poils urticants des chenilles processionnaires étant facilement dispersés dans le vent, il est du devoir citoyen de chacun d'en protéger non seulement ses proches, mais également son voisinage.
Selon le règlement cantonal genevois sur la conservation de la végétation arborée, nous vous remercions par conséquent de procéder à la destruction des nids se situant sur votre propriété dans les meilleurs délais. Afin de ne pas disperser les poils dans l'environnement, il est vivement recommandé de faire appel à des entreprises de travaux forestiers pour l'élimination des nids.
Pour tout renseignement complémentaire ou conseil, retrouvez la liste des entreprises signataires de l'Association suisse de soins aux arbres (ASSA) sur : assa.ch/entreprises-signataires/

Fériés de l'Ascension et de Pentecôte

Les services des administrations communales des Trois-Chêne seront fermés le **jeudi 18 mai** (Ascension), ainsi que le **lundi 29 mai** (Pentecôte).

Generali Genève Marathon

Le Generali Genève Marathon est l'un des plus beaux marathons d'Europe et le plus rapide de Suisse. La 17e édition aura lieu les **6 et 7 mai** prochains dans 13 communes du Canton : Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Genève, Gy, Jussy, Meinier, Thônex, Presinge, Puplinge et Vandœuvres. Les importants moyens logistiques nécessaires à l'organisation d'une telle manifestation sportive entraînent des conséquences sur la circulation automobile.

Pour plus d'informations, consultez les perturbations du samedi et du dimanche sur le site web du Generali Genève Marathon ainsi que **la page Facebook de la Police Cantonale de Genève**.

Chéquier Culture

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2023, les communes des Trois-Chêne offrent des chéquiers culture d'une valeur de CHF 60.– (6 x CHF 10.–). A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2023.

Conditions d'obtention :

- Résider dans les Trois-Chêne
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Etre au bénéfice de subsides 1, 2 ou 3, ou 100% de l'assurance maladie
- Ne pas être étudiant-e

A retirer au guichet des mairies de Chêne-Bougeries (6 chéquiers) et Chêne-Bourg (6 chéquiers) ou au guichet communal de Thônex (15 chéquiers) contre pièces justificatives (attestation de subside d'assurance maladie du Service de l'assurance maladie + carte d'identité).

Renseignements :
ville-geneve.ch/chequier-culture

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 23 mars 2023

Village de Chêne-Bougeries
Le Conseil municipal a voté un crédit d'étude et financement de CHF 565'000.– TTC relatif au Concours SIA 142 du Village de Chêne-Bougeries (préparation, organisation et attribution des honoraires des phases SIA 31 à 33). Ce projet, concernant les espaces publics, vise à les refaire à la suite des divers chantiers de rénovations et reconstructions. À cette fin, plusieurs étapes doivent être franchies, dont notamment l'organisation du concours SIA 142, lequel permettra à la Commune de choisir, en vue de réaliser, le projet le plus adapté au village. Le concours sera organisé selon la procédure dite "ouverte" à un degré, permettant aux bureaux d'architectes paysagistes répondant aux conditions de participation, d'y répondre. À l'issue de la décision du jury, le choix du lauréat aura lieu en décembre 2023 au plus tard.

Immeuble sis rue de Chêne-Bougeries Nos 14-16
Le crédit d'investissement et financement pour la rénovation de l'immeuble sis à la rue de Chêne-Bougeries Nos 14-16 a été voté pour un montant de CHF 8'240'000.– TTC.

Rénovation d'une villa et construction de deux " tiny houses " – Villaret 6
Le crédit d'investissement et financement pour la rénovation de la villa sise au chemin du Villaret N° 6 et la construction de deux "tiny houses" a été adopté pour un montant de CHF 1'820'000.– TTC. Une fois rénovée, la villa accueillera au rez-de-chaussée deux espaces communs de 32 m² chacun et un espace sanitaire destinés aux futurs locataires tant de la villa que des "tiny houses". À l'étage, un appartement de 75 m² sera créé avec une chambre. Le sous-sol sera affecté à l'ensemble des besoins de production de chaleur des logements et également aux raccordements sanitaires et électriques. Tous les logements seront chauffés au moyen d'une pompe à chaleur. Les deux "tiny houses", de grande qualité et de très haute performance énergétique (THPE), seront construites entièrement en bois et installées sur une grande terrasse disposant d'une rampe, permettant d'assurer un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite. Ce choix architectural permet de limiter l'impact au sol, car la structure ne disposera pas de fondations traditionnelles, mais sera posée sur des poteaux vissés dans le sol. Toutes les installations techniques (eaux, évacuations et électricité) se situeront sous la terrasse évitant ainsi la création de fouilles. Chaque "tiny house" bénéficiera de 48 m² de surface brute de plancher (SBP) comprenant une chambre, un séjour/cuisine et une salle de bain. Ces logements sont destinés à un public prioritairement de Chêne-Bougeries souhaitant pouvoir bénéficier d'une petite maison avec jardin, exemplaire en matière d'éco-responsabilité.

Informations complètes : chene-bougeries.ch/votre-mairie/conseil-municipal

Prochaine séance **jeudi 11 mai à 20h00**
Toutes les séances ont en principe lieu à la Villa Sismondi, route du Vallon 4

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voirons

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Evénements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de mars 2023 :
Naissances : 42 • Mariages : 7 • Décès : 16

Mobilité douce – subvention TPG

La Commune de Chêne-Bougeries, en partenariat avec les Transports publics genevois (TPG), offre du 1er janvier au 21 décembre 2023 une participation financière de CHF 200.– aux juniors (entre 15 et 24 ans inclus) et aux seniors (dès l'âge AVS), à faire valoir sur l'achat de votre prochain abonnement annuel. Tout se passe en ligne. Simple et pratique !

Pour plus d'informations :
https://webshop.tpg.ch/offre-commune
ou chene-bougeries.ch
Secrétariat de la mairie : T. 022 869 17 17.

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY
Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

Suppression du point de collecte Montagne

La Commune de Chêne-Bougeries vous informe que le point de collecte Montagne, sis chemin De-La-Montagne 136, sera définitivement supprimé **dès le samedi 1er juillet 2023**, en raison du démarrage d'un chantier privé (construction d'immeubles et d'un centre commercial).

Le point de récupération Mirany, à 150 mètres, est à votre disposition pour y déposer vos déchets.

Informations déchets :
chene-bougeries.ch/vivre/informations-pratiques/gestion-des-dechets

Carte journalière "commune" CFF

10 cartes journalières permettant de circuler en 2e classe, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics, sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.– l'unité.

Conditions de vente
- Habiter ou exercer une activité professionnelle à Chêne-Bougeries
- Maximum de 6 cartes par mois par ménage
- La vente est également étendue, aux mêmes conditions, aux personnes domiciliées sur les communes d'Arve et Lac, la veille ou le jour même.

Aucune réservation, échange ou remboursement possibles.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières : **chene-bougeries.ch**

Subvention communale pour l'optimisation énergétique des bâtiments

Dans le cadre du programme GEnergie2050, la Commune de Chêne-Bougeries double les aides financières proposées par l'État de Genève en octroyant, aux propriétaires (personne physique), une subvention afin de favoriser les rénovations et optimisations énergétiques de leur(s) bâtiment(s).

Conditions d'octroi
Le bâtiment doit être situé sur la commune ; avoir préalablement obtenu une subvention 2023 auprès de l'Etat de Genève ; la somme de la subvention communale et cantonale ne peut excéder le coût total du projet ; la subvention communale ne peut dépasser CHF 25'000.– par requérant.

Démarches
Une fois la subvention cantonale versée, la demande de subvention communale est à formuler par courriel à **energie@chene-bougeries.ch** ou au guichet de la mairie, en y joignant les documents suivants : un descriptif de l'objet subventionné et un détail des coûts ; la décision d'octroi de la subvention par l'État de Genève ; la preuve du versement de la subvention ; les coordonnées bancaires du requérant.

Plus d'informations
Subvention cantonale : ge.ch/demander-subvention-efficacite-energetique-batiment
Subvention communale : chene-bougeries.ch

Plus d'informations sur notre site :
chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 14 février 2023

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants :

- La **fête de l'Escalade** aura lieu à Chêne-Bourg le 12 décembre 2023.
- L'ouverture du nouveau **centre commercial de la Migros** aura lieu en juin 2023.
- Le 13 mars a eu lieu à Chêne-Bourg, au Point Favre, un enregistrement de l'**émission de la RTS "Les Dicodeurs"**.
- Une séance d'information publique, destinée à présenter l'**aménagement du parc de la Micheline**, s'est déroulée à la Maison de quartiers Le Spot le 25 janvier dernier. Les échanges ont permis de rappeler quelques enjeux, relatifs à l'aménagement et au fonctionnement du centre de notre commune, notamment en termes de circulation dans le périmètre de la gare.
- Le directeur général de l'Association des communes genevoises, M. Nicolas Diserens, et la directrice du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), Mme Floriane Demont, ont été auditionnés, afin de comprendre la **forte augmentation de la subvention dévolue au GIAP pour 2023**.
- Dans les **cours des écoles De Haller et du Plateau**, deux nouveaux marquages décoratifs seront peints au sol cet été pour le plus grand plaisir des enfants. Des poubelles pour le tri des déchets seront installées cette année dans le préau de l'école De Haller.
- Les **travaux du chantier de l'avenue de Bel-Air** ont repris le lundi 16 janvier.
- D'importants travaux pour réaliser la **couverture du pont de la Seymaz** vont être réalisés pendant toute l'année 2023. L'ouvrage va être recouvert afin de réduire les nuisances sonores signalées par les riverains. Ils nécessitent la fermeture à toute la circulation piétonne et cycliste de ce tronçon de la Voie Verte. Un schéma de déviation a été mis en place par l'avenue de Bel-Air/rue de Chêne-Bougeries/chemin De-La-Montagne pour les cyclistes et par le chemin Cavussin pour les piétons. Des réouvertures partielles durant cette période seront cependant possibles.
- Les 3 toupies du **parc Dechevrens** qui ne répondaient plus aux normes en vigueur ont été remplacées par 3 nouveaux jeux (2 jeux à ressorts et 1 toupie). La surface amortissante a elle aussi été changée.
- La **barrière du parc Floraire** donnant sur l'avenue Petit-Senn, qui avait été fortement endommagée par la chute d'une branche du cèdre cet été, a été refaite à l'identique. Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance de la commune.

Le Conseil municipal a :

- accepté la délibération relative au crédit brut complémentaire de CHF 2'400'000.– TTC destiné à la participation communale au **projet d'espace public de l'interface CEVA** ;
- renvoyé à la commission de la cohésion sociale la résolution : "Pour la **fête des promotions scolaires** le samedi précédant la dernière semaine de l'année scolaire".

En fin de séance, le Conseil municipal a discuté de la Ville de Colmar et des possibilités de **jumelage** de la commune de Chêne-Bourg, des **travaux sur la Voie Verte et de la déviation cycliste** (voir ci-dessus les éléments communiqués par le Conseil administratif), et du **tremblement de terre en Syrie et en Turquie**.

Informations complètes : chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaine séance
Mardi 16 mai à 18h30
Mairie de Chêne-Bourg, ave Petit-Senn 46

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiers atteignant leur 90e et 95e anniversaire.

Personnes ayant célébré leur 90e anniversaire :
mai 2023 : Yolande Marguerite M. et Olivier B.

Personne ayant célébré son 95e anniversaire :
mai 2023 : Sophia Stephanova V.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Carte journalière CFF

6 cartes journalières permettant de circuler en 2e classe, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF (TPG, CFF, Car postal, CGN, etc.) sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de 45.– l'unité.

Conditions de vente :

- Habiter à Chêne-Bourg.
- Limitées à 2 cartes par jour et par foyer.
- Réservations acceptées au plus tôt 3 mois avant la date de validité.
- Les cartes doivent être retirées dans les 3 jours ouvrables à la réception de la mairie.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières : **chene-bourg.ch/cartes-cff/**

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Evénements d'état civil enregistrés du 23.02 au 27.03.2023 :

Mariages : 3 • Décès : 36 • Reconnaissances : 7

Objets encombrants

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un **ramassage mensuel des déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant : **le 9 mai tôt le matin**.

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir**.

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué chaque mois, soit **les 9 et 23 mai .**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Pensez à vous abonner à notre Newsletter et à notre page Facebook !

Vous souhaitez recevoir chaque mois les nouvelles actualités de votre commune par email ? Alors inscrivez-vous dès à présent à notre Newsletter sur notre site : **chene-bourg.ch**

Vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook pour suivre les informations officielles de la commune de Chêne-Bourg : **facebook.com/chenebourg**

Déchetteries-ecopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous : chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h00 à 20h00.

Plus d'informations sur notre site :
chene-bourg.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 4 avril 2023

Dans sa séance du 4 avril 2023, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris la décision suivante :

Réaménagement du périmètre autour de la salle des fêtes

Le Conseil municipal a accepté un crédit d'étude de CHF 305'000.– pour permettre de réaménager le périmètre autour de la salle des fêtes. Ce montant vise à permettre la réalisation d'un projet majeur pour la Ville de Thônex, à savoir la révision complète du périmètre du secteur.

Construite à la fin des années 1960, la salle des fêtes fait partie des lieux emblématiques de la commune et représente la 2e plus grande salle de spectacle du canton, après l'Arena. Ses équipements et espaces extérieurs n'ont toutefois jamais été renouvelés et ne répondent désormais plus aux exigences actuelles en termes de fonctionnement, de confort et de sécurité. Il devient alors nécessaire de les renouveler, tout en saisissant l'opportunité de mener une réflexion de réaménagement global du périmètre.

Cette étude de réaménagement urbanistique prendra en compte les éléments suivants :

- **Remodelage du parvis :** représentant la porte d'entrée de la salle des fêtes, le parvis devra être renouvelé, permettant une revalorisation de cet espace d'accueil, tout en créant une nouvelle identité à ce lieu culturel essentiel à la vie thônésienne.
- **Amélioration de l'accès au parking arrière :** la sortie actuelle du parking est très étroite avec des gabarits hors normes, dangereux pour les piétons et vélos qui partagent la chaussée avec le trafic automobile. L'étude permettra de proposer un élargissement de cette voie pour sécuriser la circulation des différents utilisateurs.
- **Création d'une liaison de mobilité douce entre la douane de Moillesulaz et l'avenue Tronchet :** le secteur représente un axe majeur pour les écoliers qui se rendent à l'école Marcelly et les cyclistes venant de Moillesulaz et d'Etienne-Chennaz, se rendant en direction de la Voie Verte. Par ailleurs, afin de compléter cette liaison de mobilité douce, un cheminement sécurisé sera prévu, permettant de relier cette dernière avec le parc Jean-Marie Gignoux, situé à l'arrière de la salle des fêtes.
- **Liaison entre les deux côtés de l'avenue Tronchet :** l'étude urbanistique permettra une réflexion sur la manière de relier les deux côtés de cet axe central, qui accueille une forte présence d'équipements publics (école Marcelly, piscine et guichet communal d'un côté de l'avenue et salle des fêtes de l'autre).
- **Revalorisation paysagère du périmètre :** cet aspect comprend notamment le remplacement d'arbres dépérissant au profit de nouvelles espèces bénéficiant d'excellentes conditions de développement.
- **Remplacement d'équipements :** enrobé, éclairage public, signalisation, canalisations obstruées, séparation des eaux d'évacuation…

Le montant voté par le Conseil municipal permettra la mise en place d'un mandat d'études parallèles par quatre bureaux d'urbanistes, pour prévoir ainsi l'amélioration globale du périmètre plutôt que de multiplier les interventions isolées.

Prochaine séance
Mardi 23 mai à 20h00
Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Loto des aînés

La Ville de Thônex propose un loto pour ses aînés un mercredi par mois, de 15h à 18h, à la salle polyvalente de l'école Marcelly. Cet événement est gratuit et est réservé aux résidents de la ville.

Le prochain loto se tiendra le mercredi 31 mai.

Sacs compostables offerts

Pour encourager le recyclage des déchets de cuisine, la Ville de Thônex offre gratuitement à ses habitants 2 rouleaux de sacs compostables pour la P'tite poubelle verte chaque mois. Plus résistants, ces nouveaux sacs limitent les odeurs et les coulures. Nous vous rappelons qu'utiliser un sac compostable est essentiel dans le processus de recyclage des déchets organiques. Les sacs "traditionnels" ne se dégradent pas et contaminent le compost et donc les sols.

Ces rouleaux compostables sont à retirer au Guichet communal, avenue Tronchet 13A, durant les horaires d'ouverture.

A noter que des P'tites poubelles vertes sont également distribuées gratuitement aux personnes qui n'en disposeraient pas, ou pour remplacer un exemplaire cassé ou abimé.

Fête du printemps

La traditionnelle Fête du printemps sera de retour **le samedi 27 mai**. Un vide-grenier sera installé de 9h à 16h sur l'avenue Tronchet et dans le préau de l'école Marcelly et une bourse aux géraniums sera proposée sur le parvis de la salle des fêtes. Buvette et restauration sur place.

Cartes journalières CFF

Nous vous informons que 10 cartes journalières CFF sont mises à disposition des habitants de Thônex uniquement à la réception du guichet communal (avenue Tronchet 13A) au prix de CHF 45.– par carte. Ces titres de transport sont valables pour les voyages en train, en bateau, sur les lignes de cars postaux ainsi que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur unireso).

Nous vous prions d'effectuer la réservation directement sur notre site internet. Chaque foyer peut demander au maximum 2 cartes par jour. La réservation est garantie 72 heures et il est possible de réserver la carte jusqu'à 60 jours avant la date de validité. Aucun échange ou remboursement n'est effectué.

Ouverture du centre de voirie

Le centre de voirie est ouvert les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés aux ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux).

Prochaines dates d'ouverture :
6 et 20 mai, 3 juin.

Nous vous rappelons également que la Ville de Thônex compte 15 écopoints sur l'ensemble de son territoire pour accueillir vos déchets. Ceux-ci sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h. Les écopoints sont fermés le dimanche et les jours fériés. Merci de respecter le voisinage. Si l'un de vos déchets n'entre dans aucune catégorie à l'écopoint, vous pouvez contacter la ligne info déchets de la Ville de Thônex : T. 022 869 39 51.

Par ailleurs, le calendrier des déchets est à votre disposition au guichet communal ou au format numérique sur : thonex.ch/vivre-a-thonex/dechets-et-recyclage/levee-des-dechets/

Plus d'informations sur notre site : thonex.ch

Des arbres sont désormais connectés 24h/24

Chêne-Bourg participe à une étude ayant pour but de connaître de manière précise l'état de santé de ses arbres. Des boîtiers électroniques sont attachés à trois arbres, afin d'en récolter des données. Les premiers résultats sont attendus pour octobre.

Photos: ©M. Carvalho

Levez la tête lors de votre prochaine promenade dominicale et vous verrez peut-être de drôles de boîtiers ceinturés au tronc de certains arbres. Ces petits objets ont pour mission d'analyser, de façon continue et précise, l'état de santé des arbres. Actuellement, trois arbres de la commune en sont dotés : le grand séquoia dans le parc de l'Ancienne Mairie, ainsi que le sapin d'Espagne et le cèdre de l'Atlas du parc Floraire.

De mauvaises surprises...

« J'ai décidé que ces trois arbres soient étudiés pour différentes raisons. Le sapin, car c'est un grand arbre remarquable qui est apparemment sain, mais qui peut présenter une anomalie. Nous savons par contre que le grand séquoia, situé au bord de la rue de Genève, est malade », explique Bertrand Longchamp, responsable du service du domaine public à Chêne-Bourg. Le cèdre du parc Floraire, quant à lui, a connu un accident l'été dernier. En juillet, une grosse branche a cédé alors que l'arbre ne présentait aucune anomalie de l'extérieur. En 2019, un marronnier apparemment sain avait chuté sur la place Favre, quelques semaines avant la Fête de la musique. « Nous faisons tout notre possible pour surveiller les arbres et protéger la population, mais certains arbres ne montrent malheureusement aucun signe de faiblesse de l'extérieur », déplore Bertrand Longchamp avant d'ajouter que « des analyses approfondies sur certains arbres sont néanmoins effectuées chaque année ». Il est cependant impossible de faire ces analyses sur toutes les espèces en raison de leur grand nombre au sein de la commune.

... bientôt évitées ?

Les boîtiers attachés aux trois arbres de la commune sont peut-être les prémisses d'une révolution. Installé de manière non-intrusive, le boîtier récolte de manière continue certaines données de l'arbre déterminant ainsi sa bonne ou mauvaise santé. À terme, les données seront consultables, en direct, par la commune sur ses ordinateurs. Cette innovation permettrait finalement d'évaluer à moindre frais l'état de santé d'un grand nombre d'espèces et de prévenir ainsi certains abattages.
Mais qu'analyse précisément la machine ? La température de l'arbre ? « Nous ne le savons pas encore, car cette installation fait partie d'une étude qui se terminera en automne 2023. C'est en octobre, au plus tôt, que les chercheurs lèveront le voile sur leur innovation », indique Bertrand Longchamp qui a néanmoins accepté de participer à ce test grandeur nature pour différentes raisons. Plusieurs communes à Genève et dans le canton de Vaud participent à cette étude depuis plusieurs mois déjà. Chêne-Bourg est la dernière à s'être jointe à cette recherche. « J'ai contacté certaines communes et aucune ne m'a dissuadé d'y participer. Puis, la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) a participé au développement. C'est un signe de sérieux. Je me suis dit qu'il fallait se lancer, afin de protéger le patrimoine arboré de la commune », justifie Bertrand Longchamp.

Mateus Carvalho

Bilan du nettoyage des nichoirs en 2022

À la suite du nettoyage et du remplacement de nichoirs effectué par le service de l'environnement et du domaine public communal de Chêne-Bourg en janvier 2023, le résultat du nettoyage nous a permis de constater les chiffres suivants :

- 68 nichoirs nettoyés, 58 occupés. Taux d'occupation = 85,29% (supérieur à l'an passé = 79,71%).
- 54 nichoirs occupés par des mésanges.
- 15 nichoirs ont été remplacés.

A noter également que 3 nichoirs au bord de la Seymaz étaient occupés par des écureuils et qu'au parc Floraire un nichoir était habité par une sitelle torchepot. Enfin, un des deux nichoirs à chouettes chevêche a également été squatté par un écureuil et les deux nichoirs à chouettes hulotte étaient vacants.

Bertrand Longchamp

©DR

Un écureuil profite du confort d'un nichoir.

Des citoyens tentent d'améliorer la vie des seniors

C'est à Thônex que s'est déroulée la seconde édition des *Rencontres de la longue vie*. Le 16 mars dernier, la salle des fêtes a accueilli la population, ainsi que des acteurs politiques et associatifs pour discuter des enjeux sociaux liés aux seniors. MM. Bruno da Silva, Maire de Thônex, et Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale, étaient présents et ont pu assister au bon déroulement de cet événement. La journée a commencé par les prises de parole des deux politiciens et de différents experts. Les enjeux sur la vieillesse à échelle cantonale mais également locale y ont été abordés longuement.

©M. Carvalho

Des ateliers amènent des pistes de réflexion intéressantes

L'après-midi a ensuite été consacré aux solutions à apporter, à travers cinq ateliers thématiques : *Habitat pour tous les âges et environnement social de proximité*, *Participation citoyenne*, *Solidarités locales*, *Interculturalités* et *Définir la culture de la transversalité*. Dans chaque atelier, un groupe de travail composé de citoyens et d'acteurs de la société civile abordait la thématique avec sérieux. Au terme de son travail, chaque groupe a ensuite énoncé différentes pistes de réflexion devant le magistrat thônésien et le Conseiller d'Etat. « Je vous remercie pour la richesse des propositions. Le climat thônésien a été propice à la réflexion », a conclu, tout sourire, Bruno da Silva. Une participation plus active de l'Etat a, de manière générale, été jugée nécessaire pour limiter les problèmes sociaux que peuvent rencontrer les seniors. Le Conseiller d'Etat a affirmé avoir bien pris note des solutions proposées et promis qu'il les étudiera désormais plus en détail.

Mateus Carvalho

PUBLICITÉ

INSTALLATIONS SANITAIRES
DÉPANNAGES
Carballa
Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

Chez Véro Réflexo **Réflexothérapie Chromothérapie**
Détente ou thérapeutique
Pour tous les âges,
pour tous les maux
Infirmière, Agréée ASCA
54, avenue de Bel-Air
1225 Chêne-Bourg
076 615 32 38
chezveroreflexo.ch

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Mobile : 079 479 34 56
Nicolas et Alain Akar
e-mail : alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 10h à 1h du matin
Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré

EMS
LES MARRONNIERS
ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.
Renseignements :
022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)

TSHM “ Chêne & Cœur ”

L’équipe des cinq TSHM (sigle qui signifie Travailleuses et Travailleurs Sociaux Hors Murs) Chêne & Co a investi dès janvier 2023 de nouveaux locaux, 11, avenue de Bel-Air. Lorsque notre journaliste est allée à leur rencontre, elle a non seulement découvert un métier méconnu du grand public, mais aussi une équipe au grand cœur, passionnée, humble et profondément humaine.

© A. Testori

Pouvez-vous nous présenter le travail que vous effectuez, en tant que TSHM ?

Abdallah Fellahi : Nous sommes rattachés à la FASE (la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle), qui regroupe 1'500 employés, 47 maisons de quartier et, satellites à celles-ci, 14 équipes hors murs. Au sein de l’une d’entre elles, nous exerçons une fonction d'animateurs socioculturels, avec un mandat de travail social hors murs. Cette mission consiste à travailler avec un public cible âgé de 12 à 25 ans, et d’accompagner vers un mieux-être les jeunes susceptibles d’avoir besoin d’un soutien d’adultes ressources et bienveillants. Pour ce faire, nous avons une « caisse à outils » variée, dans l’objectif de remobiliser positivement les jeunes – que ce soit au travers de mises en situations professionnelles, d’accompagnements personnalisés lors de diverses démarches et projets, d’entretiens individuels, de séjours et de camps.

Quelles sont les spécificités de votre mission de TSHM ?

A.F. : Notre travail prend place dans les interstices que les grandes institutions n’occupent pas, et s’accompagne d’une grande souplesse d’intervention (notamment au niveau des horaires et des lieux de rencontre avec les jeunes). Notre cœur de métier, c’est d’être des artisans de la relation, avec un principe de libre adhésion : viennent les jeunes qui souhaitent nous rencontrer – même si nous faisons la démarche d’aller vers eux, nous ne sommes jamais dans une aide contrainte ; nous sommes dans une aide désirée par les jeunes eux-mêmes. Nous essayons d’influer positivement sur toutes les sphères de la vie des jeunes ; c’est pour cela que nous travaillons beaucoup avec les établissements scolaires – particulièrement ici, sur le territoire des communes de Chêne-Bourg, de Chêne-Bougeries et de Cologny, où il y a plus de 7'000 élèves qui sont scolarisés. Nous pouvons également être amenés à collaborer avec les acteurs de la santé (tels que la FEGPA, les HUG, l’Unité mobile Psy, la consultation Jade) ; avec les dispositifs d’insertion (tels que Qualife, Scène active, Cap Formation ou encore Trois-Chêne Emploi) ; avec les maisons de quartier ; avec les différentes polices ; ou encore avec les services et acteurs communaux (notamment dans le cadre de manifestations comme Opération Transat à Chêne-Bourg, ou Concerts au Parc à Chêne-Bougeries). Nous croyons que toute expérience de valorisation et de prise en compte de la jeunesse est bénéfique, et c’est ce pourquoi nous nous engageons.

Qu’a l’équipe des TSHM Chêne & Co à cœur ?

Karim Fatmi : Lorsque nous entreprenons quelque chose, l’essentiel c’est que cela aboutisse avant tout pour le jeune. Ce qui nous importe le plus, c’est de répondre à n’importe quel jeune – à la marge ou non, en rupture ou non – qui sollicite un adulte, qui est d’abord un adulte référent (car pour certains, ils sont loin de ce monde-là ; pour certains, le monde des adultes n’est pas rassurant…). Le fait de les considérer, de les reconnaître, de les écouter, d’être disponibles quand ils nous sollicitent, pose le cadre pour leur donner les moyens de s’épanouir, à travers le développement de l’esprit critique, de la confiance, de l’estime et de l’affirmation de soi.

Propos recueillis par Elise Gressot

+ d’informations

tshmcheneandco.jimdo.com

L'école de Chêne-Bougeries s'agrandit

Depuis 2017, un projet d'extension pour l'école de Chêne-Bougeries est porté par les autorités chênoises. Après de nombreux échanges et l'obtention d'une autorisation de construire en 2021, cet agrandissement est prévu pour la rentrée 2024-2025.

©M. Rigotti

Fin 2016, le Service de la recherche en éducation (SRED) a alerté les autorités chênoises sur la nécessité d'agrandir l'école de Chêne-Bougeries, afin d'augmenter le nombre de classes pour la région de Chêne-Bougeries-Centre. Dès mars 2017, le Conseil municipal a alors fait une demande de crédit pour étudier la faisabilité d'un tel projet. Les défis à relever pour cet agrandissement et les différents aléas auxquels il a dû faire face ont été longs. Ainsi, la commune n'a obtenu l'autorisation de construire qu'en juin 2021, et le crédit de 10 millions pour l'agrandissement a été voté et accepté cinq mois plus tard, en novembre.

L'extension en quelques mots

Pour agrandir l'école, il a été décidé de construire une annexe à l'arrière du bâtiment, entre la salle de gymnastique et la caserne des pompiers. Ce nouveau pavillon ajoutera à l'école une dizaine de classes, et sera accessible depuis l'école principale par un passage souterrain. Il possèdera un chauffage à distance grâce au chauffage à bois de la mairie, et des cellules photovoltaïques seront installées sur le toit pour produire l'électricité du bâtiment.

De nombreuses questions se sont posées pour le choix des matériaux, afin que le bâtiment soit écologique et que les travaux soient rapides, avec le moins de nuisances possibles. Cette annexe sera construite en bois, et tout sera fait pour améliorer au maximum l'acoustique du bâtiment. De plus, afin de respecter le cahier des charges du DIP, elle suivra les normes HAU (Handicap Architecture Urbanisme), et sera donc accessible aux personnes en situation de handicap.

15 mois de travaux

Après un appel d'offres en septembre 2022, c'est l'entreprise Implenia qui sera en charge des travaux. Entre le printemps 2023 et la rentrée 2024, le chantier devra être rapide, car il ne durera que 15 mois. De plus, le défi est de taille, puisqu'il s'agit de construire un bâtiment dans une zone restreinte et accessible uniquement par un chemin étroit, qui doit rester libre pour la caserne des pompiers.
L'installation du chantier est en cours, et les travaux les plus bruyants sont prévus pour l'été, afin de déranger le moins possible les élèves et les professeurs durant l'année 2023-2024.

Une séance riche en informations et discussions

Le 28 février dernier, une séance d'informations était prévue pour les parents d'élèves et les professeurs. Elle a eu lieu dans la salle de gymnastique de l'école, en présence de M. Gross, Conseiller administratif et de M. Kreustchy, l'architecte en charge du projet. Ils étaient accompagnés par Mme Belladon et M. Schedler d'Implenia, respectivement cheffe de projet et responsable d'exécution, ainsi que de M. Issenhut, responsable de la sécurité du chantier.
Les personnes présentes ont ainsi pu prendre connaissance du projet qui allait démarrer bientôt. Ils ont aussi pu faire part de leurs inquiétudes et poser des questions sur le chantier, l'école, et toutes les implications que cette extension aurait sur la vie scolaire des enfants et enseignants. De manière moins formelle, ces discussions se sont poursuivies après la séance par un verre, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Maelle Rigotti

+ d'informations

chene-bougeries.ch

Pleins feux sur la mobilité douce

La Journée de la mobilité sera de retour le samedi 10 juin sur la place de Graveson pour aborder de manière informative et ludique la question de la mobilité douce en présence de nombreux partenaires spécialisés.

Cette année encore, les polices municipales de Thônex et Chêne-Bourg s'unissent pour organiser la 2e édition de la Journée de la mobilité, le samedi 10 juin. Après le succès rencontré l'année dernière au pied de la tour Opale, cet événement s'installera cette année sur la place de Graveson de 10h à 16h, pour offrir aux usagers de la mobilité douce conseils et sensibilisation autour de ces alternatives de transport. Cohabitation entre les différents utilisateurs, sensibilisation aux risques liés aux vélos, trottinettes et autres engins… Cet événement permettra d'aborder des thématiques très actuelles sur de nouveaux modes de déplacement, tant de manière informative que ludique.
Le TCS participera à l'événement à travers un stand d'information et de prévention et organisera différentes animations. L'association Mobilité piétonne sera également présente pour sensibiliser notamment à la question du partage des voies de circulation sur la Voie Verte. Des stands d'information et de prévention seront également proposés par les polices municipales de Thônex et de Chêne-Bourg, abordant par exemple la question de la réglementation des trottinettes électriques et les restrictions légales qui en découlent.
Parmi les nouveautés, une bourse aux vélos sera proposée par l'association PRO VELO. De 10h à 11h, les personnes intéressées pourront amener les engins qu'elles souhaitent vendre. Les ventes se tiendront de 11h à 15h et le retrait des bénéfices ou des invendus se fera entre 15h et 16h.
Parallèlement, Péclôt 13 proposera un atelier de petites réparations de vélos.
A noter encore que de la petite restauration sera proposée tout au long de la journée par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Thônex et de Chêne and Co pour que les participants à l'événement profitent d'un véritable moment de partage et de convivialité.

Emilie Fischer

Le Pavillon des Jardiniers prend vie à Belle-Terre

Un dépôt-relais voirie est sorti de terre à Belle-Terre. Destiné à l'entretien des espaces publics du secteur, il s'apprête à être utilisé par le service de l'espace public de Thônex. Ce centre mutualisé accueille également les SIG et les TPG.

©Ville de Thônex

Sa façade en bois clair et sa conception architecturale originale peuvent surprendre lorsque l'on arrive à Belle-Terre ! Cet étrange bâtiment que les promeneurs peuvent observer à l'entrée du quartier, entre la route de Mon-Idée et l'allée Belle-Terre, a été baptisé du joli nom "Pavillon des Jardiniers" et accueille un nouveau centre de voirie, destiné à l'entretien du secteur.
Ce nouveau dépôt-relais permet de stocker l'ensemble du matériel nécessaire à l'entretien de la vingtaine d'hectares d'espaces publics que comprend Belle-Terre. « Lorsque le quartier a été imaginé, nous avons demandé que deux bennes soient installées sur place, pour les incinérables et les déchets verts, indique Eddy Philippe, chef du service de l'espace public de Thônex. Mais la Mairie et le Comptoir immobilier ont décidé de pousser la réflexion plus loin en imaginant un bâtiment propre, qui servirait de centre d'exploitation pour le nord de la ville. »
Grâce à l'installation de deux compacteurs de déchets, de bureaux et de vestiaires pour les employés, ainsi que l'ensemble du matériel utile à l'entretien du quartier en général, tel qu'un tracteur multifonction permettant d'entretenir le mail central et la viabilité hivernale, cette nouvelle installation permet de limiter les déplacements à travers la commune. En plus de l'équipement du service de l'espace public, le dépôt accueille également les Services industriels de Genève (SIG) et les transports publics genevois (TPG), en vue de la recharge des bus électriques qui devraient desservir le quartier d'ici 2025.

Intégré dans le quartier

Si ce projet a une visée pratique et opérationnelle, il a également impliqué une importante réflexion pour réussir à l'intégrer de manière harmonieuse dans le nouveau quartier. A travers son architecture, le bâtiment s'incorpore dans l'aménagement paysager existant : accessible au public car non clôturé, le Pavillon des Jardiniers propose un accès direct à une fontaine installée sur sa façade extérieure et offre un jeu de lumière intéressant aux promeneurs, grâce à sa "cheminée" au sommet du bâtiment.

E.F.

« Voyager pompiers ! »

Diana et Yoan Veronese sont pompiers volontaires à la caserne de Chêne-Bougeries. En février 2018, ce dernier nous racontait sa rencontre avec ses collègues québécois et son désir d'y retourner. En décembre 2022, c'est en couple qu'ils s'envolent pour le Canada.

©DR

La fièvre pompier

Dans la famille de Yoan, tout le monde est pompier. Sapeur-pompier depuis dix ans, il est lieutenant depuis deux ans. Quant à Diana, elle est attirée par ce monde depuis longtemps et se lance en 2020. Le couple se connaît depuis l'école primaire, se perd de vue quelques années avant de se retrouver. Elle vient alors lui rendre visite à la caserne de Chêne-Bougeries. Elle hésite d'abord, très occupée et peu sûre d'elle. Lorsqu'elle s'engage, ce challenge devient alors une véritable passion ! Laborantine en chimie et médiamaticien, Diana et Yoan partagent cette passion dans laquelle ils s'investissent énormément. Ils apprécient pouvoir compter sur la compréhension de l'autre : les horaires sont irréguliers et le temps passé à la caserne conséquent. En plus des interventions et des exercices, ils font partie de l'équipe communication de la caserne de Chêne-Bougeries ! Chez eux, « on vit pompier », expliquent-ils, comme en témoignent les casques de pompiers décorant les murs.

Une journée avec les pompiers québécois

Récemment mariés, ils décident de s'envoler vers le Canada pour un voyage de noces durant lequel 24 heures seront consacrées à une garde dans une caserne de Longueuil, près de Montréal. Yoan y retrouve l'émerveillement de son premier voyage, tandis que les attentes de Diana sont surpassées. Ils admirent le soin apporté à chaque aspect de l'exercice de la fonction, les améliorations constantes du matériel, de l'organisation et des techniques d'intervention. Là-bas, tout est fait pour assurer l'efficacité et la sécurité, estiment-ils. L'échange est aussi enrichissant pour eux que pour les Québécois qui les écoutent avec attention décrire les méthodes de leur caserne. De retour à Chêne-Bougeries, ils se sentent libres d'apporter leurs nouvelles idées et d'explorer pour sans cesse s'améliorer. Être sapeur-pompier, c'est pour lui « la discipline » et pour elle une histoire de « passion, de camaraderie et de dépassement de soi ». Et cette passion, « c'est de venir en aide aux gens », ajoute Yoan.

Kelly Scherrer

+ d'informations

Site internet : pompiers-chene-bougeries.ch
Instagram et TikTok : @pompierschenebougeries
Facebook : facebook.com/PompiersCheneBougeries
Stages des pompiers : Instagram @firefighters_aroundtheworld et TikTok @firefghterstheworld

Des vacances sereines grâce à la police municipale

Cette année encore, la police municipale de Thônex propose son opération 3V "Veille Villa Vacances", visant à encourager les locataires et propriétaires de villa à annoncer leurs absences pour mieux lutter contre les cambriolages. Que ce soit pour les vacances d'été ou toute autre absence prolongée, les habitants sont invités à s'annoncer à la police municipale, en toute confidentialité, via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville de Thônex.
En recensant les différentes absences sur l'ensemble du territoire, la police municipale s'engage alors à effectuer des patrouilles nocturnes régulières mais aléatoires dans les secteurs concernés pour dissuader, dans la mesure du possible, les cambriolages ou tout autre acte délictueux.
A noter que cette mesure doit permettre de rassurer les locataires et propriétaires de villa durant leurs vacances, mais ne constitue toutefois pas une alternative à une surveillance privée des domiciles.
Ce programme permet toutefois de générer une attention accrue de la part de la police municipale dans des secteurs spécifiques.

+ d'informations

thonex.ch/vivre-a-thonex/securite/thonex-se-protege/

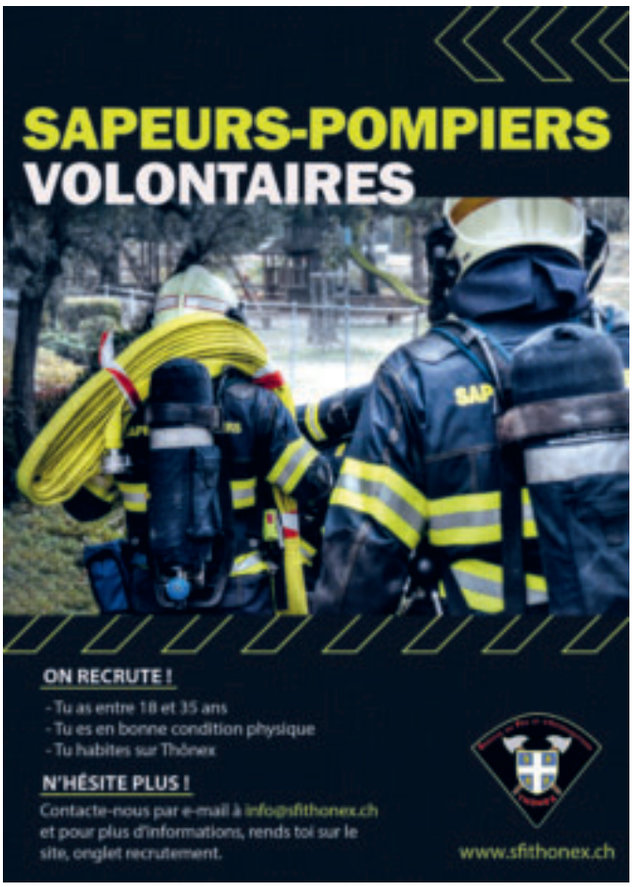

Les pompiers genevois soufflent leur 125e bougie

De nombreux enfants, parents et curieux ont arpenté le parvis de la gare de Chêne-Bourg, le dimanche 12 mars. C'est ici que la Fédération Genevoise des Sapeurs-Pompiers a décidé de fêter son 125e anniversaire. De nombreuses activités étaient proposées : tours en camion, manipulation d'extincteur, présentation des véhicules d'intervention et bien d'autres. Lors de cette journée anniversaire, il était possible de monter à bord d'un camion de pompiers. Ce dernier faisait le tour de la gare. Cette activité a connu un franc succès.

©M. Carvalho

Un dimanche en famille

Des rires d'enfants et des sirènes de pompiers ont résonné conjointement sur l'esplanade de la gare de Chêne-Bourg, le 12 mars dernier. La raison de cet étrange mélange sonore s'expliquait par la fête anniversaire de la Fédération Genevoise des Sapeurs-Pompiers (FGSP). Pour ses 125 ans d'existence, la FGSP n'a effectivement pas fait les choses à moitié pour ses invités.

De la tour Opale jusqu'à l'avenue de Bel-Air, plusieurs dizaines de véhicules de pompiers ont été présentées à la population. Ni une, ni deux, les plus petits ont accouru vers les gros camions rouges afin d'y monter à l'avant. Les parents amusés photographiaient leurs bambins les mains sur le volant. Tout ceci se réalisait sous le regard des sapeurs-pompiers venus présenter leur vocation aux Genevois. Très vite, l'affluence s'est accrue et les curieux ont commencé à former une file d'attente. « L'attente en vaut le coup », souriait Amandine, une Lancéenne venue avec sa jeune fille. Vingt minutes à peine après le début de l'événement, il était très facile de réaliser le succès de cette journée d'anniversaire à Chêne-Bourg. En fin de matinée, des centaines de familles foulaient déjà le parvis de la gare. Les rares gouttelettes de pluie ne changeaient rien et les curieux restaient sur place pour profiter des multiples activités mises en place.

Les enfants pouvaient également tenir une lance à incendie et viser des cibles avec l'aide d'un sapeur-pompier. Les plus grands n'étaient pas en reste. Des installations inflammables ont été disposées sur la place. Encadrés par des sapeurs-pompiers, les plus audacieux ont pu manipuler un extincteur afin d'éteindre un feu, pour certains sous les applaudissements des badauds.

Une journée d'engagement

À certains endroits de la place, il était possible d'apercevoir des jeunes habillés en sapeurs-pompiers encadrant des activités. « Ce sont de jeunes sapeurs-pompiers volontaires », nous a expliqué Stéphanie Rossi, présidente des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de la ville de Carouge, avant d'ajouter : « Nous sommes là pour faire connaître les JSP. C'est important ! Ils représentent tout de même l'avenir des pompiers ». Ces jeunes en question ne seront pas appelés en cas d'incendie, mais sont formés à connaître les gestes de premier secours.

Nul ne sait encore si cette journée a créé de futures vocations chez les enfants, mais pour ce qui est des jeunes adultes, certains se préparaient à faire un test d'aptitudes sur place. En effet, tout aspirant sapeur-pompier adulte doit être évalué, en partie, sur sa condition physique, son équilibre et sa tolérance aux espaces clos. « Chez les jeunes adultes, il y a un manque d'envie de s'engager ; donc pouvoir compter sur des journées comme celle-ci, c'est formidable. Le but, c'est d'attirer du monde chez nous », a indiqué Raymond Brunisholz, sapeur-pompier volontaire à Vernier.

Là encore, il est bien difficile de connaître l'impact de la journée sur le recrutement à venir. Ce 125e anniversaire, fêté en grande pompe à Chêne-Bourg, aura pour le moins servi de journée de prévention en cas de danger et réjoui les petits comme les grands.

Mateus Carvalho

Au programme dans les Trois-Chêne

- **Les Schubertiades de Thônex**
  Concert de présentation de la troisième édition
  Dimanche 7 mai à 17h00
  Concert classique
  Espace culturel du Bois-Des-Arts
  thonex.ch/billetterie
- **Simon Senn - dSimon**
  Jeudi 11 mai à 20h00
  Point Favre
  pointfavre.ch
- **Fête de la Nature**
  Du 18 au 28 mai
  Diverses activités le long du Sentier Nature de Chêne-Bougeries
  En collaboration avec l'association Naries
  Programme: fetedelanature.ch et chene-bougeries.ch
- **Big Up'Band: les Jeudis du jazz**
  Jeudi 25 mai
  Dès 18h: bar after work,
  dès 19h: concert live
  Salle communale J.-J. Gautier
  chene-bougeries.ch
  Prochaines dates:
  19 octobre, 7 décembre
- **Papiers d'Arménies**
  Jeudi 25 mai à 20h00
  Point Favre
  pointfavre.ch
- **Cabaret des Curiosités vol.4**
  J'ai encore rêvé d'ailes
  Samedi 27 mai à 20h00
  Cabaret/humour
  Espace culturel du Bois-Des-Arts
  thonex.ch/billetterie
- **Festival Les Schubertiades de Thônex**
  Du 1er au 4 juin
  Concerts classiques
  Espace culturel du Bois-Des-Arts et Eglise St-Pierre de Thônex

- **New Bingo**
  Samedi 3 juin à 20h00
  Slam, freestyle, leçon de beatbox, chansons collectives, poèmes improvisés... voici les lots à gagner au New Bingo de Cosmogama. Le New Bingo est un vrai loto respectueux de la grande tradition des lotos populaires, seuls les lots proposés s'éloignent quelque peu des récompenses habituelles.
  Point Favre
  pointfavre.ch

Molière à la sauce Brigitte Rosset

Après La Locandiera quasi comme, *Brigitte Rosset et Christian Scheidt sont de retour pour une nouvelle pièce issue des classiques du théâtre. Ils nous feront découvrir le 13 mai à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts* Les femmes (trop) savantes?, *une adaptation de l'œuvre de Molière.*

L'histoire? Une famille où trois femmes s'adonnent aux plaisirs du savoir et tombent sous l'emprise d'un manipulateur. Au milieu: une histoire d'amour rendue impossible par ces affaires de famille.
A travers leur lecture, Brigitte Rosset et Christian Scheidt sortent de la question de genre et s'intéressent à la bêtise et l'envie d'utiliser son savoir pour mieux asseoir son pouvoir.
Perruques à grosses boucles, costumes loufoques... les comédiens prennent du plaisir sur scène et ça se voit! «On est des grands gamins, s'amuse Brigitte Rosset. Lorsqu'on est sur scène, on y va à fond!» Mais derrière leur folie, les comédiens restent attachés aux racines du texte. Ils jouent d'ailleurs la pièce en alexandrins. «Je me suis demandée si Molière aurait aimé notre interprétation, ajoute la comédienne. Je crois que oui. C'était un grand humoriste, un polisson qui n'hésitait pas à critiquer pour faire passer ses messages. Nous avons ajouté notre touche humoristique, tout en gardant la qualité du texte.» De quoi séduire tant les adeptes du dramaturge français que de l'humoriste genevoise.

©S. Schmutz

Emilie Fischer

Billetterie
thonex.ch/billetterie

7e édition des Rencontres musicales

Photos ©DR

Les Rencontres musicales seront de retour les 26 et 27 mai pour deux jours de concerts punk, rock, folk. Pour cette 7e édition, le festival proposera une programmation locale et internationale, permettant de mélanger les publics, les genres et les âges.

Tour d'horizon de la programmation:
Vendredi 26 mai, La Barakason
Hateful Monday – punk rock (CH)
Demago – rock (F)
Mes Souliers Sont Rouges – folk (F)
PFK – punk rock hardcore (CH)

Samedi 27 mai, salle des fêtes de Thônex
Zoufris Maracas – chansons festives (F)
Ludwig Von 88 – punk (F)
Les Sheriff – punk (F)
Darcy – rock (F)

+ d'informations
Ouverture des portes 18h30,
début des concerts à 19h.
Tarifs préloc: CHF 20.–/CHF 15.–,
sur place CHF 30.–.
Billets: barakason.live

Chênois finit en beauté : 9e trophée !

En remportant la Coupe de Suisse de volleyball face aux Lausannois du LUC, Chênois est devenu le club le plus décoré de l'histoire de la compétition avec neuf trophées, à égalité avec Näfels. Une magnifique performance, qui efface la déception engendrée par l'élimination en demi-finale des play-off du Championnat. De nombreux changements se profilent pour 2023-24.

©redzonefoto.com

Ce fut un match à sens unique, bien que le LUC ait gagné le 2e set, tant Chênois s'est montré supérieur dans tous les compartiments du jeu: en s'imposant 3-1 contre les Vaudois lors d'une belle finale de Coupe disputée à Winterthour devant 1'910 spectateurs, les Genevois ont mis fin à une anomalie : ils n'avaient plus remporté cette compétition depuis 2006. Un bail pour un club qui cultive l'excellence depuis 1979 au moins, l'année de son premier sacre.
Le CS Chênois, contrairement à des météorites comme Leysin ou Pallavolo Lugano qui ont dominé durant quelques années avant de disparaître, s'inscrit dans la durée. Coupe et Championnat confondus, il totalise désormais 16 trophées (9 victoires en Coupe, 7 en Championnat).
En attendant mieux, car la saison prochaine pourrait être celle du doublé.
« C'était l'objectif pour cette année, malheureusement l'équipe n'a pas évolué à son meilleur niveau en demi-finale du Championnat contre Amriswil », explique le président du club Philippe Tischhauser. « Mais finalement, c'est peut-être mieux ainsi pour notre entraîneur Marco Camperi, comme celui-ci me l'a malicieusement confié : ainsi, il en garde un peu sous le pied pour la saison prochaine. »
A Winterthour, les Genevois ont livré une performance collective sans faille, en étant intraitables en contre et dans ses attaques au centre où le Péruvien Daniel Uruena a fait merveille de même que le "vétéran" Serbe Dejan Radic (38 ans), meilleur homme du match. Le passeur Robin Rey, dans un très bon jour, a habilement su mettre en valeur les deux hommes, ainsi que le topscorer Strahinja Brzakovic.
Qui, parmi ces cadors, sera encore là la saison prochaine ? « Il y aura passablement de changements », anticipe Philippe Tischhauser. A l'heure où nous mettions sous presse, il ne pouvait pas en dire plus, le Championnat n'étant pas encore fini. Mais l'objectif est clair : Chênois veut aligner davantage de joueurs helvétiques. « Nous aurons deux centraux suisses », révèle le président.

Soutien indéfectible

Robin Rey, malheureusement, aura entretemps tiré sa révérence au plus haut niveau pour se consacrer à son métier de chirurgien, à Neuchâtel. Mais le club pourra compter sur le joyau Jovan Djokic, formé au club et enrichi par une saison au plus haut niveau en 2021-22 à Milan, avant de revenir au bercail. Un retour malheureusement marqué par une grave blessure à une cheville en juin dernier à l'entraînement avec l'équipe de Suisse, qui l'a empêché de déployer tout son talent cette saison mais pas de tenir son rang en finale contre le LUC.
« Avec cette victoire, on sauve notre saison », savourait le capitaine chênois, devant un parterre de plus d'une centaine de supporters qui avaient fait le déplacement de Genève en car.
Parmi ces soutiens, la présence du Conseiller administratif de Chêne-Bougeries Florian Gross et du Maire de Chêne-Bourg Jean-Luc Boesiger réjouissait particulièrement Philippe Tischhauser. Le président a besoin du soutien sans faille des collectivités publiques et des sponsors des Trois-Chêne pour pouvoir, année après année, composer une équipe séduisante et faire rêver le public de Sous-Moulin.
Championnat, Coupe de Suisse, Coupe d'Europe (où Chênois n'est pas passé très loin d'éliminer les redoutables Stambouliotes de Galatasaray cette année en 8es de finale de la CEV Cup) : le club va repartir pour un même triptyque prometteur l'automne prochain.

Olivier Petitjean

Chêne-Bougeries, théâtre des 20 ans de Marionnettes & Cie

Les 1er et 2 avril derniers, le festival Marionnettes & Cie a soufflé sa vingtième bougie. Entre la salle communale Jean-Jacques Gautier et l'Espace Nouveau Vallon, les enfants chênois ont pu partir à la rencontre de marionnettes de toutes tailles et de leurs rocambolesques histoires.

©K. Scherrer

20 ans de magie

13h30, le vent souffle sur les nuages et la pluie laisse place au soleil le temps du discours de Mme Marion Garcia Bedetti, maire de Chêne-Bougeries, et de Mme Eliane Longet, directrice de la compagnie Les Croquettes. Les marionnettes sont déjà présentes et viennent jouer avec les enfants qui, pour célébrer le début du mois d'avril, ont fabriqué un poisson orné de leur prénom. Le Petit Singe du premier spectacle est accompagné de poissons et de crabes colorés qui viennent à la rencontre du jeune public. C'est alors que deux géants s'avancent : c'est la compagnie Pataclowns ! L'une des marionnettes s'appuie sur un panneau et salue les enfants avec ses grandes mains, l'autre accueille les plus confiants sous sa robe. Lorsqu'ils poussent sur le tissu, la marionnette semble danser ! Tout au long du festival, un parcours de la marionnette fait découvrir aux visiteurs la création et la manipulation de marionnettes, tandis que les spectacles s'enchaînent. Un goûter offert par la commune attend les gourmands ayant voyagé dans les histoires « magiques et féeriques » au programme.

Trois aventures pour tous les âges

La soupe aux cailloux délicieux ouvre le bal. La compagnie Les Croquettes raconte l'aventure de Petit Singe. Affamé, comme tous les animaux de la forêt, il parvient à réunir un ingrédient par compagnon qu'il croise, afin de concocter une délicieuse soupe avec « trois cailloux et de l'eau ». Et sans se faire dévorer par le lion ! La compagnie Moitié Raison Moitié Folie présente ensuite l'histoire de *Petit Bleu et Petit Jaune*, adaptée du livre de Leo Lionni. Il s'agit de deux ronds de couleur, ils sont amis. Ils s'entendent si bien qu'ils s'embrassent et deviennent Tout Vert, ce qui interroge leur famille et amis, jusqu'à ce qu'ils trouvent le moyen de tout leur expliquer. Puis c'est au tour de la compagnie Pataclowns de raconter l'histoire du *Royaume de Zombly*. Kouvi doit sauver son peuple emprisonné par le roi du village, qui le tient responsable de la sécheresse. Le jeune garçon doit alors trouver la pierre blanche qui résoudra tous les malheurs et se lance à sa recherche. En chemin, il rencontre des créatures hostiles, amicales ou entre les deux, qui le mèneront à la pierre magique. Le festival s'est poursuivi le dimanche pour faire découvrir ces trois histoires à d'autres, tandis que la parade des marionnettes était accompagnée par les enfants de La Lyre de Chêne-Bougeries. Une belle célébration de l'anniversaire du festival, qui reviendra les 20 et 21 avril 2024 !

Kelly Scherrer

+ d'informations

lescroquettes.ch
moitieraison-moitiefolie.fr
facebook.com/pataclowns/
chene-bougeries.ch

PUBLICITÉ

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 751 26 76
accademia-archi.ch

VIOLON • ALTO
VIOLONCELLE
CONTREBASSE
INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

Avec le soutien de ChêneBougeries

Le miel et les abeilles, version chênoise

Le 1er mars dernier, l'association APIDAE et le Service de l'environnement et du domaine public communal se réunissaient, afin de parler déclin de la biodiversité et initiatives pour lutter contre celui-ci – et plus particulièrement, protection des abeilles. Voici le récit de notre journaliste, qui a pu assister à cette rencontre douce-amère.

Encore ouaté de brume, le parc Floraire déploie ses nombreux charmes, dans le silence et l'immobilité matinales, tandis que je m'avance à la recherche du dépôt de la voirie de Chêne-Bourg. Quelques minutes plus tard, me voilà sympathiquement accueillie par son équipe : une dizaine de travailleurs en uniforme orange fluo (dont une apprentie et un civiliste), qui œuvrent à « entretenir le gris et le vert » de la commune, ainsi que le résume efficacement leur énergique responsable, Bertrand Longchamp. Désormais toutes et tous rassemblés autour d'une longue table, une tasse de café à la main, mon regard s'attarde dans le grand hangar qui nous environne : une aura fascinante s'en dégage, expression de la diversité des tâches qu'effectue la voirie, si essentielles au bien-être collectif.

Arrive alors Tanguy Coustaline, apiculteur au sein d'APIDAE, une association active depuis 2013, qui gère 250 ruches réparties dans le canton de Genève, dont deux installées dans le parc Floraire. C'est ce partenariat entre APIDAE et la voirie qui nous réunit aujourd'hui, autour d'une présentation consacrée au déclin de la biodiversité. En sus des valeurs de reconnexion à la nature et d'équité sociale que prône activement l'association (en formant notamment deux personnes migrantes), APIDAE s'attèle en effet à une mission de sensibilisation à la sixième extinction de masse que nous vivons actuellement. Avec en fil rouge la situation des insectes volants, les faits plus que préoccupants s'égrènent : une étude allemande, qui a collecté des insectes volants pendant vingt-sept ans, constate une réduction de 76% de leur population ; en Suisse, 95% des prairies sèches (dont dépendent de nombreuses plantes, animaux et champignons rares) ont disparu en trente ans, tandis que les abeilles pollinisent 80% des fruits et des légumes que nous consommons. Les employés de la voirie, eux, racontent : l'été dernier, ils ont retrouvé des dizaines d'abeilles sauvages mortes dans le parc, sans parvenir à identifier les causes de cette hécatombe…

©E. Gressot

Comment agir contre le déclin de la biodiversité ?

Une discussion passionnante s'engage entre l'équipe de Bertrand Longchamp et l'apiculteur, qui rappelle que consommer du miel bio et local, c'est déjà s'employer à réduire les émissions de CO2 liées au transport de marchandises, ainsi que l'usage de pesticides qui déciment les populations d'insectes et d'arachnides. Les solutions idéales n'existent pas, et pourtant, c'est bien l'idéalisme des uns et des unes, ainsi que l'engagement des autres – notamment l'équipe de la voirie – qui nous donnent un peu d'espoir… La rencontre prend fin autour d'une dégustation de miel, qui contribue à adoucir l'ambiance, tout comme les quelques blagues bon-enfant, lancées par des co-équipiers que l'on sent soudés et solidaires.

Elise Gressot

+ d'informations

Association APIDAE : apidae.ch
Service de l'environnement et du domaine public communal : chene-bourg.ch/mairie/service-communal/environnement-et-domaine-public-2049

Départ à la retraite de Monsieur Jean Origa

Voici une photo de Monsieur Jean Origa au début de sa carrière et une autre à la veille de sa retraite qui sera effective dès le 30 avril prochain. On constate que quelques années se sont écoulées depuis… 37 ans. Le départ à la retraite de Monsieur Origa est un événement marquant pour Chêne-Bourg. Quel élève de l'école Petit-Senn ne le connaît pas ? Oui, Jean est une personne incontournable, un vrai pilier de l'école. Je me souviens d'une question qui a été posée à une élève de 8P : Qui était pour toi Jean Origa ? « C'est le propriétaire de l'école. » Cette réponse marque à quel point Jean y était comme chez lui. Il connaissait tous les recoins et avait connaissance de tout mouvement dans Son école. Un véritable concierge, ou dans un autre jargon, un " RBS " (Responsable d'Établissement Scolaire), qui veut dire la même chose. Jean était quelqu'un de discret, pragmatique et sensible. Consciencieux dans son travail, il aimait que ces locaux soient toujours impeccables. Malheur à celle ou à celui qui marchait sur le sol quand la cireuse venait d'être passée… Il savait se faire respecter.

Photos: ©C. Origa

Après des années de service dévoué à la gestion de l'entretien et de la sécurité de l'école, il laisse derrière lui un héritage durable. Toujours prêt à aider et à soutenir chaque membre de notre communauté éducative, il a été un véritable exemple de dévouement et de professionnalisme.

Son départ à la retraite est une occasion de reconnaître l'importance de son travail et de le remercier pour l'impact positif qu'il a eu sur l'école et sur le rôle important qu'il a joué auprès des générations d'élèves qui se sont succédé à l'école Petit-Senn.

Philippe Moser,
Conseiller administratif, délégué à la cohésion sociale

Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège Pierre Meister

Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 079 375 19 36 *www.guitaremoi.ch*

Aïkido Takemusu Dojo 合氣道

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

Espace O'DENZEN

Bio Magnétisme
Réflexologie
Massages
Fleurs de Bach
Reboutement
Chromothérapie

Thierry Droz
Masseur, Rebouteux,
Bio Magnétiseur
Agréé A.S.C.A.

Rue Peillonnex 32
1225 Chêne-Bourg
T. 079 406 18 49

Hygiéniste dentaire diplômée indépendante

membre Swissdentalhygiénists-reconnaissance CRS

-contrôle annuel, dépistage caries
-détartrage doux avec ou sans ultrasons
-soins pour dents sensibles et saignements
-polissage et blanchiment

Daniela Christen *022.348.42.49*
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries *Parking gratuit*

Le Nouveau Prieuré

BCAS

SITUÉ À CHÊNE-BOUGERIES C'EST UN ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT 144 RÉSIDANTS EN LIEN AVEC UNE CRÈCHE, UNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS, UN FOYER POUR PERSONNES POLYHANDICAPÉES ET DES APPARTEMENTS LOCATIFS, LE TOUT AUTOUR D'UNE PLACE DU VILLAGE LE NOUVEAU PRIEURÉ

Établissement médico-social
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlan)
info@emsleprieure.ch - www.emsleprieure.ch